



Périgueux le 11 avril 2023

SOS Forêt Dordogne

37 rue de Puyguiller

24190 SAINT GERMAIN DU SALEMBRE

à

Monsieur le Préfet de la Dordogne

2 rue Paul Louis Courier

24000 PÉRIGUEUX

Monsieur le Préfet,

Notre association « SOS Forêt Dordogne » a été informée de votre visite en « forêt barade » prévue le jeudi 13 avril en matinée dans le cadre de l'inauguration d'une piste DFCI.

Une immersion en forêt dont nous souhaitons qu'elle alimente objectivement votre réflexion et qu'elle vous permette de mesurer l'ampleur des dégâts occasionnés par l'actuelle politique forestière, mortifère pour la diversité des essences et plus largement pour la biodiversité. Si Jacquou le Croquant, jeune paysan périgourdin issu du roman social d'Eugène Le Roy, revenait aujourd'hui parmi nous, je ne suis pas certain qu'il apprécierait de voir ce que les hommes ont fait des forêts autour de l'emblématique château de l'Herm, lieu d'habitation de la famille du comte de Nansac, qu'il a combattu sa vie durant !

Nous profitons de cette actualité forestière, pour vous renouveler nos plus vives inquiétudes face à cette politique forestière, qui va à contre-courant des préconisations de la communauté scientifique et qui est en totale contradiction avec les conclusions du dernier rapport du GIEC.

Un rapport qui rappelle l'entière responsabilité de l'activité humaine et donc de l'action politique, dans le réchauffement climatique et qui précise en outre :

- que la hausse des températures globales s'est encore accentuée.
- que la vulnérabilité des écosystèmes et par voie de conséquence des populations s'est accrue.
- que les émissions de gaz à effet de serre, ne cessent de croître.

Un rapport qui préconise le développement des énergies renouvelables dans le respect des écosystèmes agricoles et forestiers. Ce qui renvoie à la notion de mal-adaptation s'agissant des productions agricoles ou à celle de mal-forestation s'agissant des actuelles reboisements monoculturels qui se développent au dépens des peuplements feuillus autochtones.

Un rapport qui insiste sur le moindre intérêt des conifères à croissance rapide pour le bilan carbone, qui martèle l'importance de mettre un terme à la déforestation et qui préconise la conservation et/ou la restauration des écosystèmes existants. Des préconisations ou recommandations qui sonnent comme des avertissements et qui mettent en lumière l'antagonisme existant entre la volonté politique de promouvoir l'implantation des énergies dites renouvelables en milieu naturel et/ou forestier et celle affichée, de prétendre vouloir dans le même temps, les préserver !

Un rapport qui rappelle que sa mission est de centraliser, d'analyser et d'actualiser les connaissances scientifiques acquises, ses causes et ses possibles impacts, sans toutefois être une force de proposition. Cette dernière relevant de la seule autorité ou responsabilité politique. C'est pourquoi, en tant qu'association de protection et de préservation de notre environnement et de nos forêts, nous sollicitons un rendez-vous, afin d'évoquer avec vous l'ensemble des problèmes inhérents à la politique et à la gestion de nos forêts périgourdines. Des sujets

hautement sensibles, qui entrent dans le cadre du changement climatique et qui se situent au premier rang des préoccupations de nos concitoyens. Des sujets forestiers au nombre desquels nous comptons les coupes rases (déclarations, autorisations et contrôles) ; les enrésinements monocultureux massifs ; l'éradication programmée d'une partie des peuplements de châtaigniers au motif de leur dépérissement et au seul profit de la filière bois énergie ; la prolifération irraisonnée et incontrôlée des chaudières à biomasse solide ; etc. Mais aussi dans un autre registre, les difficultés croissantes que nous rencontrons, en tant qu'association ou simples citoyens, à communiquer et à obtenir des informations ou renseignements, auprès de l'administration en charge des forêts.

Restant à votre disposition

Cordialement.

Pour SOS Forêt Dordogne / Le collège.

J. Claude JOUARD
Co. président.

